

Conseil d'établissement de l'EPS Jorat

Résumé de la séance du 1^{er} juin 2022

À 19h00 - Salle de réunion ASIJ du collège du Raffort à Mézières.

Présences /Absences

Pour le ¼ autorités :

- Mme Sandra Favre, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
- Mme Sophie Richard Audino, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
- M. Christophe Balissat, Comité de Direction de l'ASIJ, Président ad intérim
- *M. Guillaume Blanc, Conseil Intercommunal de l'ASIJ - excusé*

Pour le ¼ professionnels :

- Mme Delphine Indermühle, enseignante
- *M. Julien Bocherens, doyen - excusé*
- M. Gérald Morier-Genoud, Directeur EPS Jorat
- Mme Muriel Heiniger, infirmière scolaire

Pour le ¼ parents :

- Mme Karine Gautschi Hälgi
- *Mme Julie Kay-Lorenz - excusée*
- Mme Christine Müller
- *Mme Yvonne Bianco - excusée*

Pour le ¼ sociétés :

- M. Daniele De Col, Réseau APERO
- Mme Catherine Ngom-Bru, APE-Jorat
- M. Bernard Monstein, Conseil de la paroisse du Jorat
- M. Jean-Luc Blanc, Fanfare du Jorat

Secrétaire :

- M. Nicolas Deprez

Accueil

Monsieur Balissat, Président ad intérim, souhaite la bienvenue aux participants et propose l'ordre du jour suivant, interverti, vu que Monsieur le Directeur Gérald Morier-Genoud et Madame Delphine Indermühle doivent partir d'ici 45 minutes.

Ordre du jour :

- Communications de l'Établissement scolaire
- Mise en discussion et adoption du résumé de séance du 8 sept. 2021
- ¼ autorités : Election de la présidence et de la vice-présidence
- ¼ parents : Rencontre et informations avec les parents, planning et organisation
- Communication du Président ad intérim
- Présentation du groupe de travail sur les horaires
- Suite à donner au groupe de travail « Incivilités et transports en commun »
- Pedibus pour le nouveau collège Gustave Roud
- Rédaction éventuelle d'un communiqué ou d'une demande à transmettre au Comité Directeur
- Divers – sujets pour la prochaine séance

Communication du Directeur de l'EPS du Jorat, M. Gérald Morier-Genoud

La parole est donnée au Directeur de l'EPS du Jorat, M. Gérald Morier-Genoud : au niveau pratique, les classes vont pouvoir faire des spectacles, des sorties, des manifestations, qui leur permettent de vivre intensément cette fin d'année scolaire contrairement à l'année précédente avec toutes les restrictions liées au COVID. Les examens ont débuté ce jour pour les 11^e. Les promotions auront lieu au théâtre du Jorat le 28 juin à 19 H 00. Les parents concernés ont reçu une information et chacun est très content de pouvoir refaire une cérémonie en présence des parents. Il y aura des animations musicales par les élèves.

Le stade des 1700 élèves est atteint, ce qui complique un peu la gestion des classes. Personne n'aurait pensé atteindre ce nombre actuellement, mais il y a beaucoup de constructions dans les communes de l'ASIJ. Il y aura 85 classes à la rentrée. Pour les 1-2P uniquement, il y a 186 élèves, donc une classe supplémentaire doit être ouverte. Pour les trois années futures, on devrait revenir un peu plus bas. Il y a 8 classes par volée en moyenne. Le Collège Gustave-Roud va ouvrir à la rentrée 2022. Les élèves de 7-8^e actuellement au Raffort vont rejoindre ce collège. On arrive à une phase tout est déjà plein partout. L'argent du contribuable a été utilisé à bon escient. On ne peut pas mettre tous les enfants des villages alentour dans le nouveau collège à Carrouge, excepté ceux qui vont à pied. Il est obligatoire d'équilibrer afin qu'il y ait une vingtaine d'élèves par classes. La Doyenne fait un travail incroyable pour essayer de contenter tout le monde, mais de temps en temps, elle se trouve confrontée à des impossibilités.

Mise en discussion et adoption du résumé de séance du 8 sept. 2021

Suite à quelques modifications de syntaxe, le résumé de séance est validé.

Nomination :

¼ professionnels de l'établissement

Mme Muriel Heiniger, infirmière est nommée au ¼ des professionnels de l'EPS, en remplacement de M. Porchet (retraite).

¼ autorité, élection de la présidente et du vice-président :

Madame Sandra Favre est nommée à la présidence à l'unanimité

Monsieur Christophe Balissat est nommé à la vice-présidence à l'unanimité

¼ parents, rencontre et information avec les parents, planning et organisation :

Une rencontre devrait avoir lieu en septembre-octobre 22. (Elle aurait dû être organisée le 23 mai, mais cela n'a pas été fait). Elle aura lieu sous forme de table ronde. Les demandes, préoccupations des parents seront recueillies. Les parents s'expriment sur les transports, les sorties scolaires, les camps, sur ce qui fonctionne bien et également sur ce qu'ils souhaitent voir s'améliorer. Un retour sera fait au CEt. La durée de délégation du quart parents est de trois ans, renouvelable une fois, mais tous les trois ans, voire maximum tous les six ans, il doit y avoir une élection. Le règlement permet de voir la chose de différente manière, ce qui est sujet à controverse. Chaque parent a l'opportunité de se représenter après un premier mandat. Les parents peuvent gérer leur quart comme ils le souhaitent, selon le Président. La décision de renouvellement ou pas d'une personne au sein du CEt est laissée à la responsabilité du quart parents.

Communication du Président ad intérim

À partir de la rentrée, ce serait bien de définir plusieurs dates en 2022 :

L'idée est de varier les jours de rencontre. Durée maximale des séances : 2 heures.

Lundi 26 septembre à 18 H 00 et mercredi 30 novembre à 19 H 00

Mise au point : Chacun parle au nom du quart que l'on représente et évite de parler de cas personnels, même en tant que parents ou grands-parents.

Pour préparer le terrain, le Président vous propose de réfléchir à des sujets de discussion qui vous tiennent à cœur et de les communiquer à la nouvelle Présidente 3-4 semaines avant la séance, afin qu'elle puisse inviter des intervenants extérieurs, le cas échéant. Les associations qui sont déléguées au sein du CEt, pourraient préparer une présentation concernant leurs activités, à tour de rôle, par exemple, afin de mieux connaître leurs activités.

Le résumé de séance est envoyé aux membres dès que possible. Dès sa validation, il peut être mis sur le site internet. Merci à chacun de le valider rapidement.

Communication du Comité de direction de l'ASIJ : Le collège Gustave-Roud, porte le nom de ce poète, photographe, méconnu, malheureusement. Ce matin, une séance a eu lieu avec l'association Gustave-Roud pour choisir des photographies anciennes à

installer dans les couloirs du collège où des niches ad hoc ont été créées. Elles suggéreront aux élèves une idée de la qualité de vie de l'époque. Une phrase tirée d'un livre de Gustave Roud sera mise sur un mur au-dessus d'un escalier, signifiant la force et l'attention que ce poète portait aux choses simples. C'est un grand collège et on espère que les enfants pourront se créer leur petit monde à eux en se l'appropriant, le personnalisant. Si vous avez l'occasion de participer aux portes ouvertes le 1^{er} octobre, bienvenue.

Réfectoires 7-8 P, Savigny et Carrouge : Pour ceux qui souhaitent y manger, les élèves recevront une carte qui leur permettra de valider s'ils sont présents durant la pause de midi (inscription obligatoire). S'ils sont absents, les parents seront avertis. Il n'y a pas de 7-8 P à Servion et à Mézières pour les 9-11 S, le contrôle de présence n'est pas nécessaire.

Est-ce que l'ASIJ a son mot à dire quant à l'offre du réfectoire ? Oui, le type de menu et les tarifs sont présentés par la Chenille Gourmande à l'ASIJ. Les boissons sucrées en PET ont été bannies et remplacées par du thé froid maison par exemple. L'idée est de proposer plutôt que d'imposer. Les fruits sont moins chers que les snacks, mais s'il n'y en a pas, les élèves iront en acheter ailleurs. M. Bovey est attentif à l'aspect santé et très ouvert et plusieurs discussions ont eu lieu à ce sujet.

Suite à donner au groupe de travail « Incivilité et transports en commun »

HelvéCie a organisé une activité dans les bus (tour dans les bus avec les enseignants) pour les enfants des élèves 1-2 P dans les toutes premières semaines à Servion et à Forel (Lavaux). Ils ont reçu les consignes. Cette année, il n'y a quasiment pas eu d'incivilités dans les bus avec l'organisation d'HelvéCie qui sont très réactifs et répondent aux parents de façon rapide, efficace et polie. Un jour, des enfants ont décidé un jour de rentrer à pied, mais ils sont arrivés à bon port sans problèmes. Ils ont réussi à traverser une route à grand trafic sans problèmes et ne se sont pas mis en danger, mais cela fait partie des choses qui se règlent en discutant. Il y a beaucoup moins de soucis que les années précédentes. Il y a une demande de la part des responsables des opérations chez HelvéCie, car certains élèves ne se comportent pas correctement dans les bus. La logique des sanctions est toujours à débattre et où l'ASIJ va devoir intervenir. Muriel Heiniger, infirmière scolaire a été sollicitée par une enseignante justement à la suite de problèmes de comportements inadéquats de la part d'élèves de 1 à 6 dans les bus. Une séance a eu lieu avec le responsable des chauffeurs d'HelvéCie, l'enseignante, Muriel Heiniger et Nicolas Deprez, pour essayer de voir comment faire mieux. La question d'une charte dans les bus est remise sur le tapis dont l'idée est de pouvoir cadrer les élèves. À voir qui fera cette charte et qui contrôlera si elle est appliquée. Nicolas Deprez précise que la nécessité d'une charte avait été évoquée et l'idée était de la faire ensemble, en groupe de travail. L'indication est très claire que cette charte est requise et que l'on puisse la faire en écho avec un responsable d'HelvéCie. Christophe Balissat précise l'importance de la rédiger en collaboration avec les enfants, délégués des classes par exemple. Ce travail a déjà été fait. Il y a des quantités de pages de retour d'élèves, mais il faut faire attention à ne pas l'utiliser pour sanctionner. Les élèves n'ont pas fait cela à cet effet. Cela doit

rester pédagogique. L'idée est de créer une charte pédagogique pour les enfants avec des pictogrammes, des phrases très simples, à coller dans leur carnet de communication. 6 thèmes importants (donc 6 pictogrammes) avaient été isolés à cet effet. Puis ce document pourrait évoluer pour des 7-8^e. Un autre document à l'usage des parents serait créé avec les sanctions. La situation est plus calme actuellement. Il y a encore des problèmes d'incivilités dans les bus concernant les élèves de 1 à 6 P. Une date sera fixée (par le groupe de travail) à la rentrée pour finaliser cette charte débutée l'an passé. La base de travail est déjà bien fournie. Il y a également le règlement des transports fraîchement validé par le Canton qui ne peut être remis en cause (organisation des communes en matière de transport), et le règlement scolaire sur les transports (très ancien) que l'on met sur les sites de l'ASIJ et de l'EPS du Jorat, qui pourrait être reformulé, mais il est difficile de le faire pour la rentrée.

Présentation du groupe de travail sur les horaires

Pour rappel, le groupe de travail est composée de Mme Ngom-Bru ; représentant l'APE. Madame Lara Graz qui représentait le quart autorité devra être remplacée, Monsieur Gérald Morier-Genoud, représente le quart professionnel et Madame Yvonne Bianco représente le quart parent. Contexte : aujourd'hui les élèves de 1-6 P ont un horaire scolaire qui démarre après 8 H. Les élèves dès la 7^e débutent leur journée avant 08 H 00, pour une question de gestion des bus scolaire et des horaires des bus de ligne. De nombreuses études scientifiques ont montré que les ados ont un rythme qui se décale. Ils s'endorment plus tard et se réveillent plus tard. Il est donc difficile pour eux d'avoir de l'attention tôt le matin. Un pédiatre était venu faire une conférence au CEt et un groupe de travail s'était créé pour étudier la faisabilité de modifier les horaires scolaires des 9-11 S et éventuellement des 7-8 P. Le groupe de travail s'est rencontré 4 fois en 2021 pour élaborer un potentiel horaire scolaire basé sur cette étude. Non seulement commencer plus tard, mais également établir un horaire de journée continue. Au niveau réglementaire, il faudrait une heure de pause à midi et ne pas terminer après 16 H 00 pour avoir une bonne acceptabilité de cet horaire. Priorité sur les 9-11 S, mais pourquoi ne pas inclure les 7-8 P. À Savigny et à Carrouge, il y faudra que le réfectoire des 7-8 P puisse accueillir tous les élèves de la volée, ce qui n'est actuellement pas le cas. Idem au réfectoire du Raffort. Si la pause de midi est réduite à une heure, il n'y aura plus de possibilité d'activités facultatives qui sont proposées aujourd'hui. S'ils ne peuvent plus rentrer chez eux, un subside pour les repas devrait leur être alloué par les communes. Il y a également des contraintes d'horaires qui doivent être compatibles avec les horaires des bus de ligne (10 minutes de battement entre l'arrivée des bus et le début de l'école). Le nouvel horaire démarrerait aux environs de 08 H 25 et se termine à 16 H 25 avec deux récréations, 37 périodes. Les 9-11 S ont 34 périodes actuellement. Les 7-8 P ont 32 périodes. Cet horaire-là permettrait d'avoir des activités facultatives ou de soutien ou de finir à 15 H 25. S'ils prennent du grec ou de l'Italien en option, ils ont 3 périodes supplémentaires. M. Aeschlimann, municipal de Savigny a été rencontré en janvier pour lui expliquer la situation, lui parler de ces réflexions et lui demander s'il avait un lieu pour faire manger

La quasi-totalité des 7-8 P à Savigny. En février, un rendez-vous avec le service de la mobilité et CarPostal a permis de constater que l'horaire proposé était compatible avec les horaires de bus scolaires. Quelques ajustements seraient cependant nécessaires. L'idée est de présenter le projet à tout le monde (parents et enseignants en priorité) pour une enquête d'intérêt. Vu la quantité de questions à résoudre, cette proposition ne pourra pas être traitée avant la rentrée 2023-24.

Monsieur Gérald Morier-Genoud et Madame Delphine Indermühle quittent la séance vers 20 H 00.

Différenciation de la journée continue de l'horaire continu :

Journée continue : les enfants n'ont plus le temps de rentrer à midi, car l'interruption est assez brève, mais terminent plus tôt l'après-midi. La journée continue de la LAJE signifie que les communes doivent être en mesure de proposer à tous les parents qui le demandent un accueil durant la pause de midi. Mais tous les parents ne le demandent pas et dans ce cas, cela obligerait tous les parents, de ne plus accueillir à domicile leur enfant à midi, même s'il s'agit des plus grands élèves (7 P à 11 S).

L'OAJE offre la possibilité de la mise en place d'un horaire continu, ce que l'on ne peut pas offrir partout. On parle d'horaire continu, mais c'est plutôt la journée continue, soit prise en charge du matin au soir ce qui permet aux communes supprimer les transports.

Par rapport à la loi, il est vrai qu'il y a eu une petite distorsion au moment du vote. Il y a eu confusion entre la journée continue et l'horaire continu qui offre une prise en charge du matin au soir. On est dans un flou qui arrange les uns et qui freine l'élan des autres.

Si en une heure, les enfants ont le temps de rentrer chez eux à pied ou si les parents viennent les chercher, cette option est toujours possible, mais il n'y a plus de transports organisés. Et les horaires de classe ne seront plus ajustés aux horaires de bus.

La subvention sera ardue à gérer (subside élève pris en charge par l'ASIJ : CHF 3.— par menu du jour effectivement consommé). Actuellement, au Raffort, elle est allouée aux élèves qui n'ont pas 30 minutes à la maison. Le menu du jour est à CHF 9.— et ainsi payé CHF 6.--.

Les 7-8^e de Savigny et de Carrouge seront accueillis aux réfectoires sous la surveillance du personnel de l'UAPE.

Madame Sophie Richard Audino propose d'intégrer le groupe de travail, en tant que membre du quart autorité.

Pedibus pour le nouveau collège Gustave Roud :

Gérald Morier-Genoud a contacté l'APE à ce sujet et une rencontre a eu lieu au printemps pour en discuter. Le sujet a été abordé à la soirée des parents des futurs 1 P. Un courriel de l'APE Jorat a été envoyé à tous les parents d'élèves de 1 à 4 P par l'intermédiaire de l'EPS du Jorat annonçant que l'APE Jorat souhaite soutenir la création d'un pédibus en collaboration avec l'EPS du Jorat et la coordinatrice du

Pédibus Vaud. Un formulaire a été joint au mail si les parents souhaitent davantage d'informations ou pour s'engager. Une séance aura lieu à l'Aula le 16 juin avec la coordinatrice du pédibus, les parents et l'APE. La première chose à faire est la mise en place de ces lignes, si plusieurs familles habitent dans le même quartier. À partir de deux familles, une ligne de pédibus peut être organisée. Il faut entendre pour aller à pied également depuis la maison à l'arrêt de bus. Actuellement, il y a une vingtaine de retours, mais les parents peuvent s'annoncer jusqu'à la fin de la semaine. À Servion, il y avait une ligne pendant plusieurs années qui n'existe plus actuellement. Merci à l'APE de motiver et d'initier cela. À voir si les communes peuvent participer aux panneaux d'arrêts pédibus, sinon, tout est fourni par la coordinatrice cantonale. L'organisation pédibus possède une charte.

Demande à transmettre au Comité de direction

Financement des panneaux pédibus.

Fusion des règlements des transports (hors règlement cantonal).

Communication du nom de la nouvelle Présidente. (Nicolas Deprez mettra le site internet à jour)

Divers – sujets pour les prochaines séances

- Le point sera fait sur les différents sujets évoqués aujourd'hui.
- Retour du quart parent
- Inquiétudes par rapport aux routes autour de Gustave-Roud. La route du Bas est en mains du Canton et il semble qu'un passage pour piétons soit exclu sur cette route. Le Conseil communal de Mézières a été interpellé au niveau de la sécurité. La commune a répondu que la route était actuellement rétrécie, ce qui limitait la vitesse. Le faux radar est régulièrement installé. Il serait dommageable d'attendre qu'il y ait un accident. Les parents doivent déposer leurs enfants à côté de la grande salle. Le chemin du Trey sera interdit à la circulation et un trottoir sera créé. Remerciements à la Commune de Mézières.
- Suggestion de faire venir le BPA.
- Suggestion de faire venir le Bureau de la circulation cantonal.
- Est-ce qu'un panneau « Attention-école » pourrait être installé ?
-

D'autres idées de sujets peuvent être proposées par mail à Nicolas Deprez cd.asij@gmail.com, le plus vite possible de manière à évaluer le besoin d'inviter des éventuels intervenants.

La séance est levée à 21h00